

## **Procès verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Chesterville**

Séance extraordinaire du conseil municipal de Chesterville tenue le 27 septembre 2010 à la salle municipale de l'école Saint-Paul à 18hr00.

Sont Présents ; M Claude Roy, M Félix Larivière, M Jean-François Camiré, Mme Micheline Vaillancourt et Mme Maryse Beauchesne, sous la présidence du maire Monsieur Louis Lafleur.

Également présent, Monsieur Denis-Marc Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier ainsi que Mme Lise Setlakwe, agent de développement de la municipalité.

**2010-09-154**

### **Lecture et Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de M Jean-François Camiré appuyé par Mme Micheline Vaillancourt, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

**2010-09-155**

### **Adoption et signature du protocole d'entente programme PRECO dossier no. 231707**

Sur proposition de Mme Maryse Beauchesne et appuyé par M Claude Roy, il est résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas exercé son droit de veto, d'accepter et d'autoriser la signature du protocole d'entente entre la municipalité de Chesterville et le ministre des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire, le MAMROT, relatif à l'octroi d'une aide financière totale de 1 054 500\$ provenant du gouvernement fédéral pour 50% et du gouvernement provincial pour 50% dans le cadre du programme de renouvellement des conduites, le programme PRECO dossier numéro 231707 par le maire, Monsieur Louis Lafleur.

**2010-09-156**

### **Acceptation de l'offre de service de DESSAU-LVM**

Sur proposition de M Félix Larivière et appuyé par Mme Micheline Vaillancourt, il est résolu à l'unanimité, le maire n'ayant pas exercé son droit de veto, d'autoriser la firme DESSAU-LVM de Victoriaville à procéder à l'exécution de leur offre de services professionnels tel que soumis le 20 septembre dernier par lettre, N/Réf : 10-0684-075 et qui consiste en une étude de nos infrastructures, rue du Repos et de la Plaisance.

**2010-09-157**

### **Avis de motion concernant un projet de règlement de taxe foncière spéciale en accord avec le programme PRECO no. 231707**

Monsieur Jean-François Camiré, conseiller, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance subséquente du conseil, d'un projet de règlement concernant un règlement

d'imposition d'une taxe spéciale pour l'ensemble des résidents de la municipalité de Chesterville lors du renouvellement des conduites d'eau potable, des eaux usées et des eaux pluviales. Les travaux étant situés sur la rue de l'Accueil, du Repos et de la Plaisance.

2010-09-158

**A 18hr27 l'agenda étant épuisé, la séance est levée**

---

M Louis Lafleur  
Maire

---

M Denis-Marc Leclerc  
Secrétaire-Trésorier

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions et étant d'accord avec toutes les résolutions, il n'exercera pas son droit de veto.

---

M Louis Lafleur  
Maire